



## PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE INSCRIPTION

- Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou dispense du Baccalauréat, tels que la Capacité en Droit ou DAEU (diplôme admis en dispense + relevé de notes à fournir) pour une admission en 1<sup>ère</sup> année de Licence
- Photocopie de l'attestation de réussite du dernier diplôme obtenu ou relevé de notes de la dernière année d'études supérieures pour une admission de la 2<sup>ème</sup> année de Licence au Master 2.
- Avis d'admission au Collège DSPEG (Admission Post-Bac, Apoflux, Campus France ou la décision favorable du Président de l'Université)
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Photocopie de l'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale de vos parents si vous êtes âgé de moins de 20 ans dans l'année avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017
- Votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale ou une photocopie de votre attestation d'affiliation personnelle
- Photocopie de votre attestation de responsabilité civile « vie privée » en cours de validité (*voir ① sur page à conserver*)
- Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou de l'attestation de recensement délivrée par votre mairie
- 1 photographie d'identité récente
- Demande d'autorisation d'utilisation des données personnelles et de la photographie complétée et signée
- Prévoir un mode de paiement des droits d'inscription et/ou de sécurité sociale (*voir ② sur page à conserver*) : carte bleue, chèque (non rempli) ou espèces (300 € maximum). Attention : le paiement en espèces s'effectue uniquement sur le Campus de Carreire (Caisse unique - service Facturier – Bât. ED - Bureau 26 au RDC – 146, Rue Léo Saignat - 33000 Bordeaux)
- Pièces complémentaires selon votre situation

### ET

#### ***Pièces complémentaires selon votre situation :***

- Etudiants mineurs : Autorisation d'inscription manuscrite et signée des parents
- Boursiers : la notification conditionnelle de bourse 2017-2018 (*voir ③ sur page à conserver*)
- Salariés : Copie du contrat de travail indiquant la durée et les horaires du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018 (*voir ④ sur page à conserver*)
- Etudiants non affiliés à la sécurité sociale étudiante en raison d'un régime spécial de leurs parents : photocopie de l'attestation Vitale des parents
- Cellule PHASE : les étudiants ayant des besoins spécifiques (handicap, sportif de haut niveau...) doivent prendre contact avec la cellule PHASE pour un aménagement d'études
- Etudiants venant d'une autre université : fiche de transfert signée par l'établissement d'origine
- Etudiants inscrits dans un autre établissement en parallèle : certificat d'inscription 2017-2018 et justificatif du paiement éventuel de la sécurité sociale étudiante
- Etudiants relevant de la formation continue : fiche de liaison complétée et signée par le service de Formation continue
- Etudiant ressortissant de l'UE : carte européenne d'assurance maladie valable jusqu'au 31/08/2018
- DSN : Fiche de dépôt de sujet pour une 1<sup>ère</sup> inscription ou une modification du sujet ou du directeur de mémoire